



CSEM | INFOLETTRE COVID-19

LE 31 MAI 2021 | ÉDITION N° 12

Cette **DOUZIÈME ÉDITION** de notre Infolettre COVID-19 renferme l'information la plus récente concernant les directives du ministère de l'Éducation et les consignes de la Santé publique. Vous y trouverez également des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les parents et les élèves.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



FIN DE L'ÉCOLE EN ALTERNANCE POUR LES ÉLÈVES DE LA 3^E À LA 5^E SECONDAIRE

Dès le 7 juin, l'île de Montréal passera de la zone rouge à la zone orange. Ce changement de palier d'alerte permettra l'assouplissement de plusieurs restrictions liées à la COVID-19, la principale ayant un impact important sur les élèves de la 3^e à la 5^e secondaire qui pourront désormais faire un retour en classe à temps plein.

On s'attend à ce que les élèves de la **3^e à la 5^e secondaire** puissent retourner à l'école en présentiel à temps plein à compter du **lundi 7 juin**.



Toutefois, dans certaines écoles, ce retour à temps plein pourrait ne pas être envisageable pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire en raison de la grille-horaire, de la rotation des cycles, des effectifs scolaires, de la taille du bâtiment, etc.

Ainsi, les écoles qui ont entamé l'année selon la formule hybride maintiendront **l'horaire en alternance (modèle 50/50) pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire**. Il s'agit des écoles suivantes :

- Lester B. Pearson
- Académie Lauren Hill
- Laurier Macdonald
- Royal West
- Westmount High
- Marymount

Veillez noter que les élèves de **3^e secondaire des écoles susmentionnées RETOURNERONT en classe en personne à temps plein à compter du lundi 7 juin**.

Soyez assurés que la CSEM continuera de se conformer à toutes les directives émises par la Santé publique, comme nous l'avons fait depuis le début de la pandémie de COVID-19.



PLAN POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le 2 juin, le gouvernement du Québec a dévoilé son Plan de la rentrée scolaire 2021-2022, qui consiste en une rentrée scolaire la plus normale possible pour les élèves et le personnel. **Ce plan sera mis à jour au début du mois d'août** de façon qu'il soit en accord avec l'évolution de la situation épidémiologique et l'avancement de la vaccination.

Pour consulter l'intégral du plan, visitez :

- ✓ [rentrée scolaire – Covid-19](#)
- ✓ [feuillette rentrée scolaire](#)



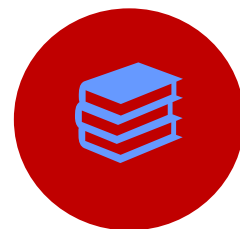


NOUVELLES DIRECTIVES POUR LES CÉRÉMONIES DE REMISE DES DIPLÔMES

À la lumière des nouvelles directives formulées par le MEQ et du plan de déconfinement, les cérémonies pour souligner la fin des études (remise des diplômes, de reconnaissance) seront permises, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, chaque école pourra, si elle le désire, organiser certaines activités, **aux conditions suivantes :**

- ✓ L'activité doit avoir lieu à l'école (à l'intérieur ou à l'extérieur).
- ✓ La location de salles de réception ou autres espaces hors de l'école n'est pas permise.
- ✓ L'activité doit se tenir pendant les heures de classe.
- ✓ Seuls les élèves et le personnel de l'école peuvent participer à l'activité. La présence des parents doit être envisagée sous d'autres formes afin de se conformer aux mesures sanitaires (p. ex. retransmission d'une cérémonie en direct ou enregistrement vidéo).
- ✓ La tenue d'activités spéciales de fin d'année est permise en bulle-classe.
- ✓ S'il y a prise de photos, elles devront se faire par bulle-classe.
- ✓ La signature des albums de finissants doit se faire dans le respect de la distanciation physique et chaque élève doit apporter son propre stylo.
- ✓ Les activités intérieures ou extérieures qui permettent une distanciation de 2 mètres entre les bulles-classes sont autorisées :
 - Si ces activités ont lieu à l'intérieur, l'école utilisera les grands espaces dont elles dispose pour accueillir en même temps un certain nombre de groupes-classes stables, tout en respectant la capacité d'accueil des lieux ainsi que la distanciation entre les groupes-classes.
 - Si ces activités se déroulent sur le terrain de l'école, les élèves seront regroupés par groupe-classe stable et une distance sera maintenue entre les groupes.
- ✓ Les bals de finissants ne seront malheureusement pas permis.

Veillez noter que lors du point de presse du 2 juin, le D^r Arruda a indiqué que ces directives pourraient être revues. **De plus amples informations pourraient être communiquées à une date ultérieure.**





VACCINATION DES JEUNES DE 12 À 17 ANS

La planification de la vaccination contre la COVID-19 est en cours pour les jeunes de 12 à 17 ans et elle sera coordonnée entre nos écoles secondaires et les CIUSSS.

Les élèves du secondaire pourront être vaccinés à leur école ou seront transportés en autobus scolaire vers une clinique de vaccination. Les élèves qui ne fréquentent pas une école identifiée comme étant un centre de vaccination seront transportés vers la clinique la plus proche. L'école/la commission scolaire planifiera le transport, et les élèves se déplaceront avec leur bulle-classe. Veuillez noter que les CIUSSS se basent sur la situation épidémiologique au sein de la communauté pour déterminer où les élèves seront vaccinés.

La vaccination des élèves aura lieu entre 9 h et 16 h. Les élèves peuvent également être vaccinés dans une clinique de vaccination, sur rendez-vous, depuis le 25 mai. Selon l'âge de l'élève, ce dernier ou son parent est responsable de la prise de rendez-vous et du transport. Pour prendre rendez-vous, visitez Clic-Santé.

À noter :

Les élèves âgés de 12 et 13 ans doivent fournir un formulaire de consentement dûment signé. Sans ce formulaire, ils ne pourront recevoir le vaccin.

Vous recevrez de plus amples informations de la part de la direction d'école.

Continuez à vous protéger et à protéger les autres contre la propagation de la COVID-19!

Il s'agit d'une responsabilité collective.

